

La clause sociale



Un levier pour l'emploi

Un outil au service des maîtres d'ouvrage

Une opportunité pour les entreprises



Cofinancé
par l'Union
européenne

Une implication sociale sur notre territoire

Un principe

Intégrer une clause sociale, c'est réserver une partie des heures de travail générées par un marché de services, de fournitures ou de travaux au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi (jeunes peu ou pas qualifiés, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés...).

Un soutien technique

Déterminer les opérations pertinentes pour l'intégration des clauses sociales, sur les marchés de travaux ou de services.

Aider à la mise en place de la clause sociale.

Forte de son expérience, acquise depuis le Programme de rénovation urbaine de Kervénanec (plus de 300 000 heures d'insertion sur le territoire depuis 2013), la Ville de Lorient met son savoir faire à la disposition des maîtres d'ouvrage intervenants sur la commune.

**Votre
facilitatrice**



Adeline Pilven

02 97 02 22 89

apilven@lorient.bzh



Cofinancé
par l'Union
européenne